

RAPPORT ANNUEL DE L'AME  
[ 2005 ]



## Communauté d'Agglomération

BP 317 ■ 2 rue du Président Franklin Roosevelt ■ 45203 Montargis Cedex

tél. 02 38 95 02 02 ■ fax : 02 38 95 02 29 ■ [agglo-montargoise@wanadoo.fr](mailto:agglo-montargoise@wanadoo.fr) ■ [www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr)



# RAPPORT ANNUEL DE L'AMÉ

# 2005

anilly » cepoy » châtelette-sur-loing » conflans-sur-loing » corquilleroy » montargis » pannes » paucourt » villenaudeur » vincy



# [ SOMMAIRE ]

■ L'édito du président .....	P. 3
■ Le conseil communautaire et le bureau .....	P. 4
■ Le travail des commissions .....	P. 5
■ Les compétences de la communauté .....	P. 6
■ poursuite de la définition de l'intérêt communautaire et mise en œuvres des transferts .....	P. 7
■ coopération décentralisée, communication et manifestations .....	P. 8
■ Le développement économique et touristique .....	P. 10
■ La politique de la ville .....	P. 11
■ L'aménagement de l'espace .....	P. 12
■ La culture .....	P. 13
■ Le sport .....	P. 14
■ La voirie et les bâtiments .....	P. 15
■ La collecte et le traitement des ordures ménagères .....	P. 16
■ L'eau .....	P. 17
■ L'assainissement .....	P. 18
■ Les transports urbains .....	P. 19
■ L'organisation des services .....	P. 20
■ Les moyens humains .....	P. 21
■ Le compte administratif 2005 : grands équilibres - soldes d'épargne .....	P. 22
■ Le compte administratif 2005 : LES dépenses .....	P. 23
■ Le compte administratif 2005 : LES recettes .....	P. 24
■ Le compte administratif 2005 : La dette .....	P. 25
annexe 1 : Les membres du conseil communautaire .....	P. 26
annexe 2 : La composition de commissions .....	P. 27





J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activités 2005 de la Communauté d'agglomération.

L'AMÉ est un acteur public essentiel sur le plan local, mais aussi sur le plan national.

En 2005, comme chaque année, de nombreux ministres ont choisi de venir dans le Montargois pour voir et prendre en exemple nos actions. Cette année aura notamment été marquée par l'organisation par l'AMÉ de l'arrivée à Montargis de la 5<sup>ème</sup> Etape du Tour de France le 6 juillet : un succès populaire sans précédent.

Passant de 8 à 10 communes avec l'adhésion en février 2004 de Conflans-sur-Loing et Vimory, la Communauté d'agglomération a intégré financièrement les deux communes pour la première fois dans son budget primitif 2005.

Les élus ont adoptés la Charte d'agglomération, organisant ainsi la stratégie de développement de notre territoire pour les 10 prochaines années.

Aménagement de nos zones d'activités, de l'Entrée Nord et de la gare ; réaménagement urbain du secteur du Plateau ; lancement de l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal ; vote du Plan de déplacements urbains ; construction de la Maison de la Forêt ; expositions d'ampleur nationale au Musée Girodet, poursuite de la création du réseau de Médiathèques ; réception de nombreuses délégations chinoises ; voilà quelques exemples des grands sujets sur lesquels travaillent quotidiennement les élus de la Communauté d'agglomération au service de ses 60000 habitants. ■

Jean-Pierre DOOR

Président de la Communauté d'Agglomération  
Député-Maire de Montargis



[ EDITO DU PRESIDENT ]

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LE BUREAU

Le Conseil communautaire comprend 43 membres. Il doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2005, il s'est réuni en 8 occasions et a pris 244 délibérations à l'unanimité. Chacune des réunions du Conseil est précédée d'une réunion du Bureau. Ce dernier est constitué du Président, du Premier Vice-Président et des Vice-Présidents. Chacune des communes y est représentée. En 2005, un Bureau spécial a eu lieu au sujet des aires d'accueil des gens du voyage.

### Les faits marquants de l'année 2005 ont été :

#### ■ Conseil du 3/02/2005

Modification des statuts avec inscription de la compétence défense incendie, redéfinition de la politique culturelle d'intérêt communautaire et mise à jour des annexes relatives à l'intérêt communautaire. Approbation de la Convention de partenariat financier entre l'AME et le Conseil général du Loiret.

#### ■ Conseil du 24/03/2005

Approbation du budget primitif et reconduction du taux d'imposition de taxe professionnelle.

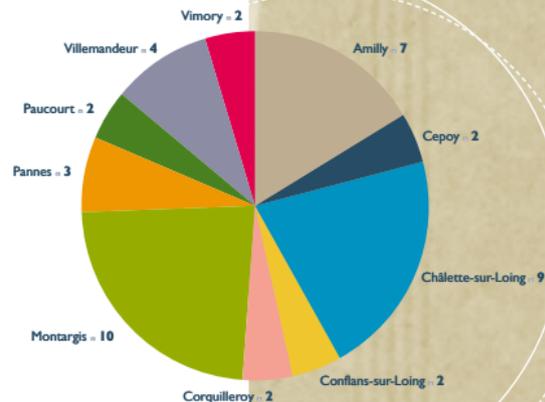
#### ■ Conseil du 23/06/2005

Approbation du compte administratif 2004 et affectation des résultats, précisions sur les compétences d'intérêt communautaire.

Adoption de la Charte d'Agglomération par l'AME, organisant la stratégie de développement pour les 10 ans à venir.



### NOMBRE DE DELEGUES PAR COMMUNE



## LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

- **Les décisions prises lors des Conseils sont préparées préalablement au sein des 13 Commissions sur les domaines suivants (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2005) :**

Développement économique et touristique (10), Finances (6), Intercommunalité (2), Travaux (6), Urbanisme et logement (6), Transport (5), Affaires culturelles (7), Sports (6), Affaires sociales (6), Sécurité et accessibilité (55 études de dossiers et 94 visites), Appels d'offres (15), Environnement (2), Services publics locaux (1).

- Chaque Commission est constituée d'un délégué par commune (cf. composition des Commissions en annexe) et est supervisée par un Vice-Président. Il existe 12 Vice-Présidents de Commission désignés par le Conseil communautaire.
- La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative spécifique aux groupements en Taxe Professionnelle Unique qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune. En 2005, cette commission s'est réunie en une occasion, le 24 octobre 2005, suite à l'intégration de deux nouvelles communes (Conflans/Loing et Vimory) pour traiter des points suivants : installation des nouveaux membres, élection du Président et évaluation des charges transférées par chacune des communes, sur la base des comptes administratifs 2004.



# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTE

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5). La Communauté exerce donc des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sports. Ses compétences sont les suivantes :

## ■ Les compétences obligatoires

- Développement économique (d'intérêt communautaire).
- Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains.
- Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire).
- Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

## ■ Les compétences optionnelles retenues par la Communauté

- Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire).
- Assainissement.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

## ■ Les compétences facultatives (la communauté a pris les compétences exercées antérieurement par le District)

- Ramassage et traitement des ordures ménagères.
- Production, transport et stockage de l'eau potable.
- Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération.
- Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption
- Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales.
- Lutte contre l'illettrisme, et construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Défense incendie.

STATUTS  
délibération du  
? 2005

# POURSUITE DE LA DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET MISE EN ŒUVRE DES TRANSFERTS D'ÉQUIPEMENT

L'intérêt communautaire se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2005, le Conseil communautaire a poursuivi la définition de l'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

## ■ Voirie

La rue du Camp de Pannes à Corquilleroy est reconnue d'intérêt communautaire. Concernant les parcs de stationnement, sont considérés d'intérêt communautaire le parc de stationnement situé derrière la gare constitutif du pôle multimodal et les parcs de stationnement qui seront déclarés comme tels par le Plan de Déplacements Urbains.

## ■ Politique de l'habitat et du logement

Le Fonds Unifié Logement a été reconnu d'intérêt communautaire.

## ■ Aménagement de l'espace

Définition des critères permettant à une Zone d'Aménagement Concerté d'être reconnue d'intérêt communautaire.

## ■ Environnement

La mise en place de schémas concernant les nuisances sonores liées aux grandes infrastructures, la préservation de la qualité de l'air et l'organisation de la lutte contre la prolifération des chats errants ont été reconnus d'intérêt communautaire.

## ■ Politique culturelle

Précisions des actions et équipements déclarés d'intérêt communautaire. Dans ce cadre, le projet de centre d'arts contemporains aux Tanneries à Amilly n'a pas été déclaré d'intérêt communautaire.

## ■ Politique culturelle

Précisions sur l'étendu de la compétence.

# COOPERATION DECENTRALISEE, COMMUNICATION ET MANIFESTATIONS

## ■ Les Visites ministérielles

L'AME a reçu en 2005 la visite de 3 ministres :

- 21 octobre 2005 > visite de Nelly OLIN, Ministre de l'Ecologie et du développement durable à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle station d'épuration à Châlette.
- 24 octobre 2005 > visite de Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, à la Mission locale de Montargis.
- 7 novembre 2005 > Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, est venu poser la première pierre du Jardin d'enfants spécialisé.

## ■ La Coopération décentralisée

- 19 février 2005 > rencontre entre l'AME et l'Agglo d'Orléans.
- 20 juin et 4 novembre 2005 > accueil de deux délégations d'élus et de fonctionnaires de plusieurs provinces et villes chinoises.
- 5 septembre 2005 > réception de la délégation chinoise de Huzhou conduite par son maire.
- 13 septembre 2005 > accueil d'une délégation de Directeurs d'entreprises russes de transports afin de partager des expériences en matière de transports urbains.
- 26 septembre 2005 > accueil de descendants de personnalités historiques chinoises ayant vécu dans le Montargois.



VISITE DE NELLY OLIN



DELEGATION DE LA PROVINCE DE QINGHAI



VISITE DE JEAN-LOUIS BORLOO



J. P. DOOR ET LE MAIRE DE HUZHOU



VISITE DE PHILIPPE BAS



DELEGATION RUSSE

■ Les principales manifestations

- 13 janvier 2005 > Cérémonie des Vœux aux Institutionnels du Président de l'AME, à Amilly.
- 28 janvier 2005 > Soirée des Vœux de l'AME au Personnel, à Châlette.
- 10 mai 2005 > Présentation officielle au Ministère de la culture, ainsi qu'à l'Assemblée nationale de "La Leçon de géographie", tableau acquis par l'agglomération.
- 13 mai 2005 > présentation de "La leçon de géographie" et vernissage de l'exposition "Album de famille".
- 20 juin 2005 > Inauguration du Parcours touristique chinois.
- 30 juin 2005 > signature de la Convention de partenariat financier entre l'AME et le Conseil Général du Loiret.
- 6 juillet 2005 > l'arrivée à Montargis de la 5<sup>ème</sup> étape du Tour de France.
- 1<sup>er</sup> septembre 2005 > inauguration de la nouvelle image du réseau Stam nommé AMELYS et des nouvelles couleurs des bus.
- 19 septembre 2005 > vernissage de l'exposition "Au-delà du Maître GIRODET et l'Atelier de David".
- 29 septembre 2005 > débat public sur l'Eau au Tivoli, organisé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'AME.

■ Publications

En 2005, l'AME a publié le rapport d'activités 2004 ainsi que deux numéros du Journal de l'AME. L'AME communique également à travers des insertions publicitaires (agenda 2005 CAPEB Loiret, guide du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, annuaire 2005 du Conseil général du Loiret, journal Le Républicain spécial été) et à travers son site internet.



PARCOURS TOURISTIQUE CHINOIS



PARTENARIAT ENTRE L'AME ET LE C. G. DU LOIRET



5<sup>ème</sup> ETAPE DU TOUR DE FRANCE A MONTARGIS



EXPO AU DELA DU MAITRE, GIRODET ET L'ATELIER DE DAVID



DEBAT PUBLIC SUR L'EAU

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- La Communauté mène des actions de promotion, d'aménagement et d'extension des zones d'activités tant industrielles que commerciales ou artisanales et d'aides à l'implantation de multiples entreprises. L'objectif poursuivi est de **mettre en œuvre une politique économique permettant de développer et de pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire.**
- L'AME a aussi poursuivi son partenariat avec le syndicat Arboria dont elle est membre (la contribution budgétaire 2005 a été de 62,8 K€), dans l'objectif de **développer l'offre de terrains d'activités pour les entreprises souhaitant s'installer ou se développer dans l'agglomération.** La Zone Arboria située sur une entrée/sortie de l'autoroute A77 voit s'installer, en 2005, sur son territoire la toute première entreprise : il s'agit d'une nouvelle unité d'Hutchinson qui va produire sur le site le Végaprene, matériau assimilable à du caoutchouc mais présentant la caractéristique d'être recyclable. Le 27 juin 2005, le premier totem Pôle d'activités de l'AME a été posé sur Arboria. Réunion le même jour de l'Office de développement économique (CCI, Chambre des métiers, ANPE, Ordre des Experts comptables, Chambre d'agriculture, Fédération des unions commerciales, ADEL).
- **Le transfert de certaines zones d'activités à l'AME au cours de ces dernières années a été concrétisé** par leur mise à disposition et par l'établissement de procès verbaux d'état des lieux. Cette procédure a été réalisée, en 2005, pour la zone industrielle d'Amilly et pour la zone d'activités du Bigot à Corquilleroy.
- Sur le plan touristique, la contribution de l'AME à l'office du tourisme s'est élevée à 125 K€ en 2005. L'AME gère parallèlement deux campings communautaires. **Le camping de la forêt à Montargis a connu en 2005 une hausse de son chiffre d'affaires de 22%. Le camping des rives du Loing à Cepoy a vu quant à lui son chiffre d'affaires croître de 5,3%.** Ce dernier va d'ailleurs faire l'objet de travaux d'amélioration qui devraient lui permettre de passer d'un classement 1 étoile à un classement 2 étoiles pour la saison prochaine.
- **Début 2005, l'Agglomération a inauguré le parcours touristique chinois appelé "circuit chinois".** Le 26 septembre 2005, l'AME a ainsi reçu à Montargis les descendants de personnalités historiques chinoises ayant vécu dans le Montargois. La Communauté a également accueilli des délégations d'élus et de fonctionnaires chinois afin de leur faire découvrir le territoire de l'agglomération et de leur faire connaître l'organisation administrative française.



PÔLE D'ACTIVITES ARBORIA



VISITE DE DESCENDANTS CHINOIS

## POLITIQUE DE LA VILLE

- **Le projet de renouvellement urbain sur le secteur dit "Le Plateau" regroupant des quartiers situés sur Châlette, Montargis et Villemandeur a été validé** en mai 2005. L'AME a donc pu lancer la procédure qui devrait lui permettre d'obtenir des subventions de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). Dans le cadre de ce projet, une étude de faisabilité permettant d'approfondir un certain nombre de points a été jugée nécessaire ; elle a été confiée au Cabinet Attitudes Urbaines et est cofinancée par la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Dans le cadre de la compétence "politique de la ville", la **Communauté est membre du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**. Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. Dans le cadre de son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME a organisé, sous la supervision du CISPD, des réunions des groupes thématiques et territoriaux. Dans ce cadre, elle a subventionné, en 2005, une association "AVM Justice dans la Cité" (5 K€) intervenant dans les domaines de la médiation pénale et de l'aide aux victimes. L'AME est également co-signataire d'une convention tripartite avec le Conseil Général du Loiret et l'AIDAPHI relative aux actions de prévention spécialisée sur l'agglomération : l'AME a versé 46 K€ à cette association en 2005.
- La Communauté assure également le financement de **la mission locale en lieu et place de ses communes membres. La mission locale propose des services d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans** sur les 10 communes de l'agglomération. La subvention versée par la Communauté en 2005 s'est élevée à 33 K€.
- Dans le cadre du contrat de ville, **l'AME a examiné, en 2005, 37 dossiers déposés pour une demande de financement global** (investissement et fonctionnement) à hauteur de 1,37 M€. 28 projets ont reçu un avis favorable pour un coût total de 1,35 M€.
- Concernant les aires d'accueil pour les gens du voyage, **la révision du POS pour le terrain situé sur le territoire de la commune d'Amilly a été validée**. Un Bureau exceptionnel a été réuni le 3 octobre 2005 pour traiter de cette question des aires d'accueil. A cette occasion, un groupe de travail composé d'élus et d'administratifs a été constitué : il a permis de choisir le mode de gestion envisagé pour ces aires et de réaliser un cahier des charges pour le lancement de la consultation pour le maître d'œuvre. Le travail de ce groupe va se poursuivre afin de parvenir notamment à l'élaboration d'un règlement intérieur pour ces aires. Tous ces éléments permettront à l'AME de constituer et de déposer un dossier de demande de subvention à l'Etat.



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE SECTEUR DIT "LE PLATEAU"



## AMENAGEMENT DE L'ESPACE

La politique d'aménagement de l'espace menée par la Communauté s'articule autour de deux projets "phares" : l'aménagement de l'Entrée Nord et de la gare et l'aménagement de secteur dit "Le Plateau" :

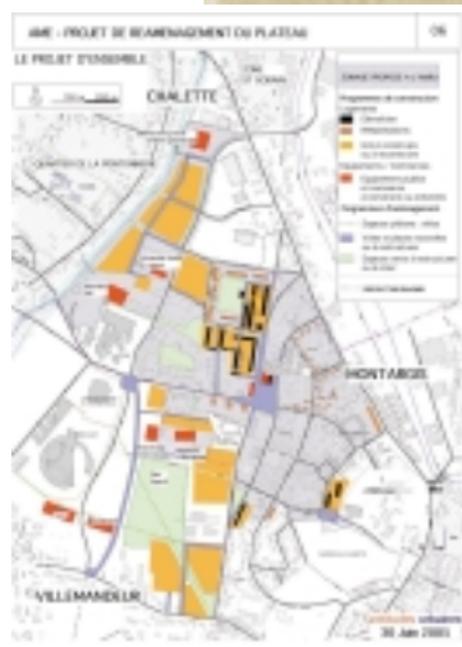
■ **Le projet d'aménagement urbain de l'Entrée Nord et de la gare (aménagement d'un pôle multimodal) est en cours de réalisation.** Les travaux s'étendront jusqu'en 2009 pour un coût total estimé à 11,5 M€ TTC soit 9,25 M€ pour l'Entrée Nord de l'agglomération et 2,25 M€ pour l'aménagement du pôle multimodal. Dans le cadre de la convention de développement et de partenariat signée entre l'AME et le Conseil Général du Loiret le 30 juin 2005, le Département sera amené à subventionner ses travaux à hauteur de 20% pour l'Entrée Nord et 30% pour le pôle multimodal. Les 3 principaux axes du projet sont les suivants :

- Création d'une entrée de ville Nord et d'une place constituant un nouvel accès à Châtelet centre.
- Aménagements devant et derrière la gare ferroviaire (création d'une dépose minute, agrandissement d'un parking longue durée (292 places), d'une gare routière sécurisée...).
- Pacification de la circulation autour de la RN 7 (élargissement de trottoirs, pistes cyclables en contre-allées, installations de feux tricolores aux carrefours, aménagements paysagers...).

■ **Le projet d'aménagement urbain sur le secteur dit "Le Plateau" (cf. page précédente) va engendrer une profonde refonte de l'espace dans les quartiers concernés.** En effet, le programme intègre la création d'une nouvelle place au croisement du boulevard Kennedy et de la rue de la Pontonnerie afin de créer une centralité sur le secteur, centralité à même d'offrir aux habitants un lieu de vie et d'animation. Cette place devrait recevoir une "Maison de la Solidarité" à vocation sociale et administrative. S'y ajoutent sur le projet global un pôle sportif (stade) et un pôle éducatif avec la construction d'une plate-forme technologique et l'extension du lycée du Château-Blanc.

L'année 2005 est celle du lancement de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour l'ensemble du territoire de l'AME. Dans cet objectif et avec l'assistance du groupement Rousseau-Gestin, urbanisme programmation et Hubert, sont mises en œuvre une révision du Plan d'Occupation des Sols intercommunal, du Plan d'Occupation des Sols de Vimory et l'abrogation de la carte communale de Conflans-sur-Loing.

En outre, le 15 décembre 2005, le projet du Plan de Déplacements Urbains a été arrêté par l'AME.



## LA CULTURE

■ En 2005, l'activité du Musée Girodet a été particulièrement riche en événements. La fréquentation du Musée est ainsi en expansion avec 10000 visiteurs sur l'année soit l'équivalent du cumul des trois dernières années.

- L'AME a acquis "la leçon de géographie" un des chefs d'œuvre de Girodet, célèbre peintre Montargois, pour 2,3 M€ avec l'aide de nombreux partenaires notamment l'Etat (2 M€), les collectivités territoriales (0,2 M€) et le secteur privé. L'œuvre a été dévoilée à la presse par Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture, le 10 mai 2005 pour être ensuite exposée à l'Assemblée nationale. Trois jours plus tard, elle fut de retour à Montargis et présentée officiellement au Musée.

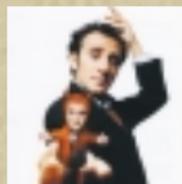
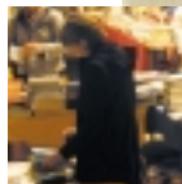
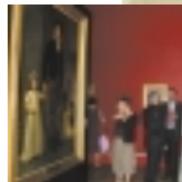
- Deux grandes expositions ont été organisées au Musée Girodet au cours de l'année 2005 : "Album de famille" à l'occasion de l'acquisition de "La leçon de géographie" ayant réuni les 5 principaux portraits des membres de la famille Trioson exécutés par Girodet - "Au-delà du Maître, Girodet et l'atelier de David" consacrée à l'apprentissage et aux jeunes années de Girodet et de cinq autres grands noms de la peinture française du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, tous élèves de David.

■ La politique culturelle menée par la Communauté se développe également autour de deux projets "phares" liés à la lecture :

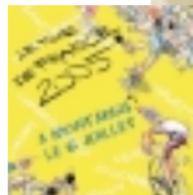
le réseau de Médiathèques et le contrat Ville-Lecture en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Loiret. L'AME a investi 1,9 M€ en 2005 au titre des médiathèques principalement pour la réalisation des médiathèques relais de Châlette-sur-Loing et d'Amilly. Dans le cadre du contrat Ville-Lecture, la Communauté a reçu la visite du Directeur de la DRAC le 31 août 2005.

■ En 2005, la communauté a versé des subventions de fonctionnement à différentes associations dont :

- Le Salon du Livre (25 K\_), les deux compagnies de théâtre : Théâtre du masque d'or et Tivolio (15 K€ chacune) ainsi que l'APSAM (Association pour la promotion des spectacles, organisation de la saison culturelle) à hauteur de 148 K€ - la saison culturelle 2005 a ainsi pu afficher des spectacles de qualité.  
- L'AME subventionne également les "Territoires de l'Art" dans le cadre d'une convention signée en 2004 pour 2 ans pour la réalisation d'une fresque multimédia (montant versé en 2005 : 12,5 K€) ainsi que le Centre Henriot Rouard (35 K€).



## LE SPORT



- **Le 6 juillet 2005, la 5<sup>ème</sup> étape du tour de France est arrivée à Montargis.** Cet événement a été organisé par l'association "2005, le Tour dans l'AME" qui a reçu à ce titre une subvention de 100 K€ de la Communauté. A cette occasion, les différents clubs cyclistes des communes de Montargis se sont retrouvés pour réaliser des démonstrations et faire leur promotion espérant ainsi attirer de nouveaux membres.
- Après la réussite de cette expérience, l'AME et l'association "2005, le Tour dans l'AME" ont annoncé **l'organisation de la première étape du Paris-Nice 2006 à Villemandeur**, épreuve cycliste dont l'arrivée avait déjà eu lieu, en 2004, sur le territoire de l'agglomération, en l'occurrence à Montargis.
- **La Communauté a versé en 2005 des subventions à hauteur de 227 K\_ à différents organismes intervenant dans le cadre de la politique sportive sur le territoire de l'agglomération.** Ainsi, l'AME a notamment soutenu les associations suivantes : ACCAME (cyclisme) pour 23 K€, AMHANDA (hand-ball) pour 56,5 K€, AME-Basket pour 24 K€, ASHAME (handisport) pour 2,2 K€ ainsi que les Amis du Rugby pour 9 K€ (projet Coupe du Monde 2007).
- L'année 2005 fut aussi marquée par **l'acquisition par la Communauté du Lac de Cepoy** favorisant les activités nautiques sur l'agglomération.



## LA VOIRIE ET LES BATIMENTS

■ Dans le cadre de la mise en place du Système d'Information Géographique, la Communauté a recruté un agent responsable de cette mission au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

■ Les principales réalisations de l'année 2005 en matière de voirie sont les suivantes :

- Commencement des travaux de l'Entrée Nord et du pôle multimodal.
- Aménagement de la rue des Ecoles à Paucourt (164 K€).
- Aménagement du Carrefour de la Brégaudière à Cepoy (200 K€).
- Entretien de voiries communautaires (400 K€).
- Aménagement de la piste cyclable rue Coulevreux à Amilly (51 K€).
- Réaménagement de l'entrée du parking de Conflans-sur-Loing (13 K€).
- Le 20 octobre 2005, la déviation de la RN 60-tronçon du Tourneau a été inaugurée.
- Lors de son conseil communautaire du 3 février 2005, la Communauté s'est engagée à participer au financement de la future autoroute A19 à hauteur d'un montant forfaitaire de 300 K€ étalé sur les exercices 2006 à 2010.

■ En matière de bâtiments, les actions menées en 2005 ont été les suivantes :

- Fin des travaux de réalisation et aménagement de la Maison de la forêt à Paucourt (hors muséographie).
- Commencement des travaux pour les médiathèques relais de Châlette et Amilly.
- Mise en valeur du patrimoine : acquisition de la Caisse d'Épargne de Montargis pour la relocalisation de l'Hôtel de la Communauté et cession du casernement du Centre de Secours Principal.
- Commencement de l'aménagement du futur Hôtel communautaire.



RELOCALISATION DE L'HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ



MAISON DE LA FORÊT À PAUCOURT



CHANTIER AUTOROUTE A19

# COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

■ **Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM** (syndicat mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères) auquel elle verse une contribution (4,58 M€ en 2005 soit + 4,5%). En 2005, la production totale de déchets sur le territoire du SMIRTOM s'est élevée à 68 798 tonnes dont 23 012 tonnes d'ordures ménagères et 33 264 tonnes de déchets verts. Cela correspond à une diminution de 6% par rapport à l'année dernière, baisse concentrée sur les déchets verts.

■ **Le service de la collecte est assuré par 72 agents.** Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et la collecte dite sélective effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire en déchetterie. En 2005, la répartition entre les différents mode de collecte est la suivante : 35% en porte à porte, 59% par apports en déchetterie, 6% sur les points d'apport volontaires et 0,2% par apports au four.



■ **Le traitement des ordures ménagères s'effectue de 5 manières différentes :**

- Compostage et incinération à l'usine d'Amilly effectués par l'entreprise NOVERGIE (ordures ménagères).
- Tri et valorisation par filière de matière au centre de tri du Val de Loire effectué par VEOLIA-ONYX (collecte sélective).
- Enfouissement aux centres de Saint Aignan des Gués et Château-Landon par VEOLIA-ONYX et COVED (déchets non valorisables).
- Broyage et compostage sur la plate-forme d'Amilly par le prestataire Déchambre (déchets verts).
- Démantèlement et recyclage dans l'atelier du Parc de Chaumont dans le cadre d'un chantier de réinsertion depuis octobre 2005 (déchets électriques et électroniques).

■ **En 2005, le SMIRTOM a traité les déchets à 71% par valorisation (compostage et recyclage) et 29% par élimination (incinération et enfouissement).**

■ **Le coût net budgétaire global tous déchets confondus s'élève à 83€ par tonne soit 79€ par habitant.**



- **La Communauté est compétente en matière de production, traitement, transport et stockage de l'eau potable pour 5 de ses communes membres.** Elle exerce cette compétence par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux France pour une durée de 30 ans depuis le 01/08/1987 soit un terme prévu le 31 juillet 2017. Pour financer l'exploitation du service, l'entreprise lève une redevance sur l'usager. Toutes les communes, ayant gardé à leur charge la distribution de l'eau, perçoivent un complément de prix.
- **En 2005, la Communauté dispose d'un réseau structurant de 48,5 Km et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8950 m<sup>3</sup>.** L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise et de l'Aulnoy. En 2005, le service compte 19228 clients (particuliers, industriels, administrations) pour un volume total consommé de 3,1 millions de m<sup>3</sup> soit une consommation moyenne de 161 m<sup>3</sup> par client. La quantité d'eau potable produite, en 2005, a diminué de 0,62% (contre - 4,86% en 2004). La Communauté est engagée dans une recherche de ressource en eau de qualité supplétive au champ captant d'Amilly. Les premiers résultats obtenus sont encourageants. Parallèlement, un dispositif de traitement des nitrates doit être installé à la Chise.
- **Les tarifs pratiqués au cours de l'année 2005 sont les suivants :**



		ABONNEMENT			TARIF AU M <sup>3</sup>					variation tarif moyen 2005 /2004
tarifs particuliers et industriels HT en €		part Lyonnaise des eaux	part communes	total	part Lyonnaise des eaux production T1	part Lyonnaise des eaux production T2	part Lyonnaise des eaux distribution	part communes	tarif moyen pour 120 m <sup>3</sup> de consommation	
Amilly	au 01/09/05	30,32	-	30,32	0,2885	0,6748	0,3335	0,05	0,9617	2,9 %
Châlette	au 01/08/05	30,21	-	30,21	0,2885	0,6748	0,3227	0,07	0,9759	6,7 %
Montargis	au 01/11/05	30,48	-	30,48	0,2885	0,6748	0,3344	0,0305	0,9431	2,7 %
Pannes	au 01/10/05	30,43	-	30,43	0,3342	0,2885	0,6748	0,0769	1,0516	9,4 %
Villemandeur	au 01/09/05	30,36	-	30,36	0,2885	0,6748	0,3335	0,061	0,9727	2,7 %

- A ces tarifs viennent s'ajouter différentes "taxes" prélevées par l'agence de l'eau Seine-Normandie (0,052€/m<sup>3</sup> au titre de la préservation des ressources en eau et 0,090 à 0,5794€/m<sup>3</sup> selon les communes au titre de la lutte contre la pollution) et par le FNDAE (0,0213€/m<sup>3</sup>) ainsi qu'une TVA au taux de 5,5%.

# L'ASSAINISSEMENT

- **La Communauté a délégué à la Lyonnaise des Eaux France la collecte et le traitement des eaux usées pour 8 communes de l'agglomération** (contrat arrivant à terme le 28 février 2007). Parallèlement, le service est géré en régie sur le territoire de Vimory (absence d'assainissement collectif à Conflans/Loing). Pour financer l'exploitation du service, l'entreprise perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté garde à sa charge le financement des investissements qui est couvert par une surtaxe (complément de prix venant s'ajouter à la redevance).
- **Réception définitive des travaux de la station d'épuration "les prés blonds" à Châlette début 2005 :** elle a obtenu la certification ISO 14001. Le 21 octobre 2005, elle a été inaugurée en présence de Madame Nelly OLIN, Ministre de l'écologie et du développement durable.



STATION D'ÉPURATION DE CHÂLETTE

## faits marquants de l'année 2005 :

- **Création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur les 10 communes :** la gestion de ce service a été confiée à la Lyonnaise des Eaux France par un avenant au contrat de DSP assainissement collectif. Parallèlement, une redevance pour le contrôle des systèmes individuels d'assainissement a été instaurée.
- **La grille de tarification a fait l'objet d'une harmonisation entre les 8 communes** pour 2005. Certaines communes ont donc vu leur tarif baisser et d'autres leur tarif progresser. Les tarifs pratiqués au cours de l'année 2005 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5%, sont les suivants :



INAUGURATION EN PRÉSENCE DE NELLY OLIN

tarifs HT en €		ABONNEMENT			TARIF AU M <sup>3</sup>				variation tarif moyen 2005/2004
		part Lyonnaise des eaux	part communauté	total	part Lyonnaise des eaux production T1	part Lyonnaise des eaux production T2	part communauté	tarif moyen pour 120 m <sup>3</sup> de consommation	
<b>Amilly</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	1,2 %
<b>Cepoy</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	-2,6 %
<b>châlette</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	0,5 %
<b>corquilleroy</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	-2,6 %
<b>Montargis</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	1,2 %
<b>Pannes</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	1,2 %
<b>Paucourt</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	-2,6 %
<b>Villemandeur</b>	au 01/09/2005	18,96	4,57	23,53	0,5904	0,7897	0,98	1,720	1,2 %

## LES TRANSPORTS URBAINS

- **Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté a recours à une délégation de service public.** La Communauté a, ainsi, signé une convention avec la société Kéolis pour l'exploitation et la gestion du service public de transports en commun urbains sur l'agglomération montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. Elle garde, en revanche, à sa charge la réalisation des investissements (achats ou réparations de bus, locaux, mobilier urbain...).

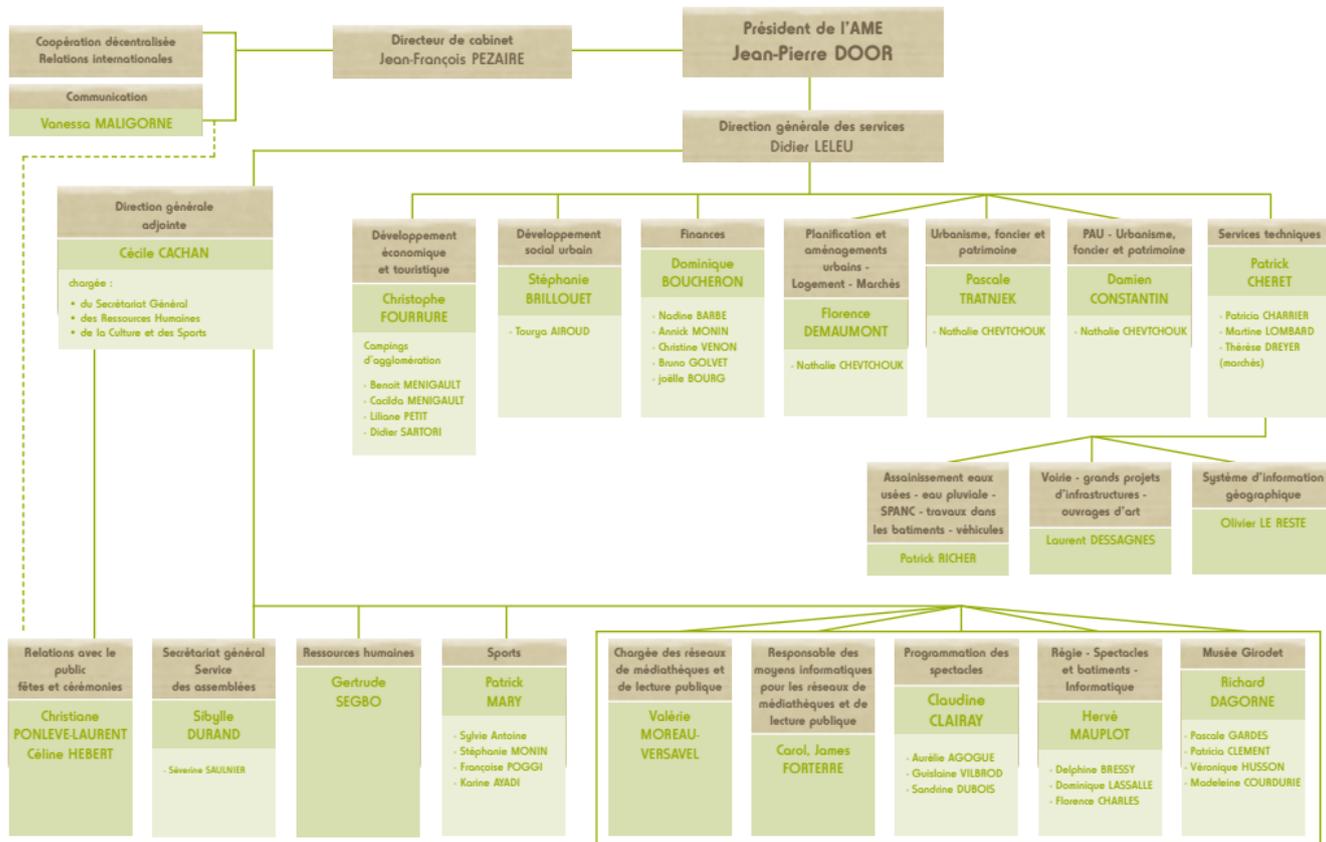
### Faits marquants de l'année 2005 :

- la Communauté met à disposition du délégataire un parc de 32 bus. **Afin de moderniser le réseau, six bus neufs et deux d'occasion ont été achetés par l'AME, soit un renouvellement de près de 30% du parc** ramenant ainsi l'âge moyen des bus en dessous de 10 ans. Au total, les investissements réalisés par la Communauté en 2005 se seront élevés à 1,66 M€ (+ 1 M€/2004).
- **le réseau est dorénavant baptisé AMELYS**, en référence à l'AME et au lys, symbole du Loiret.
- **desserte accrue de la gare SNCF par la ligne 3 et extension des lignes scolaires** à Conflans-sur-Loing et Vimory, permettant une réduction des pertes de temps pour les adolescents.
- **Le service est assuré, à fin 2005, par un effectif de 53 personnes dont 40 conducteurs** (48 équivalents temps plein). Les bus ont parcouru 968 400 km, résultat en augmentation de 1,7% par rapport à 2004. Les usagers de AMELYS ont effectué 1 724 838 voyages dont 1 040 874 à titre payant (37% de tickets/carnets et 63% d'abonnements). Le nombre global des voyages a faiblement progressé alors que le nombre de voyages à titre payant stagne, rompant ainsi la tendance haussière des années précédentes.
- **Le service est financé par le biais des tarifs pratiqués sur les voyageurs à titre payant ainsi que par une contribution du budget communautaire** qui, en 2005, s'est élevée à 2,85 M€ contre 2,76 M€ en 2004 (+3,3%). Le 7 février 2004, la communauté a voté les nouveaux tarifs appliqués sur le réseau: le prix du ticket unitaire reste inchangé à l'inverse des autres tarifications qui progressent entre 1,5% à 4% selon les cas.



# L'ORGANISATION DES SERVICES

L'organisation des services s'articule autour de 17 pôles qui sont le reflet des activités de la communauté :



## LES MOYENS HUMAINS



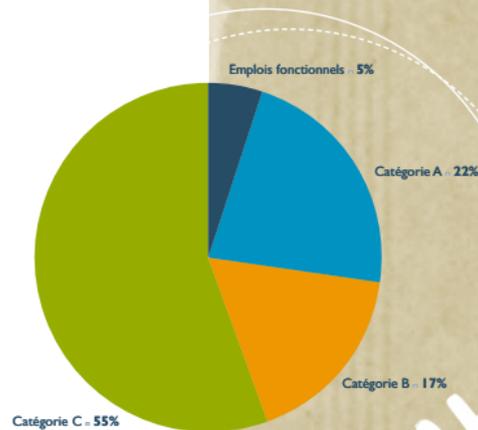
Au 31/12/05, la Communauté compte 58 postes pourvus dont 7 contractuels. Cette évolution représente une augmentation de 6 postes par rapport à fin 2004 puisque la communauté comptait alors 52 agents.

### ■ Les recrutements concernent les postes suivants :

- 1 rédacteur contractuel en février nommé attaché stagiaire après réussite du concours en septembre.
- 3 agents administratifs : un agent stagiaire au PAU en mars, un agent aux finances par voie de mutation en décembre et un agent qualifié par voie de détachement aux ressources humaines à compter du 1/01/06.
- 1 ingénieur contractuel responsable des moyens informatiques des réseaux de médiathèques et de lecture publique en septembre.
- 1 attaché contractuel à la communication en octobre.

Le coût du personnel dans le budget 2005 de la Communauté a représenté 2 M€ ce qui correspond à 7,7% des dépenses réelles de fonctionnement et 12,5% des mêmes dépenses hors versements aux communes. En 2005, le personnel a reçu 222 jours de formation.

### REPARTITION DES POSTES POURVUS PAR CATEGORIE

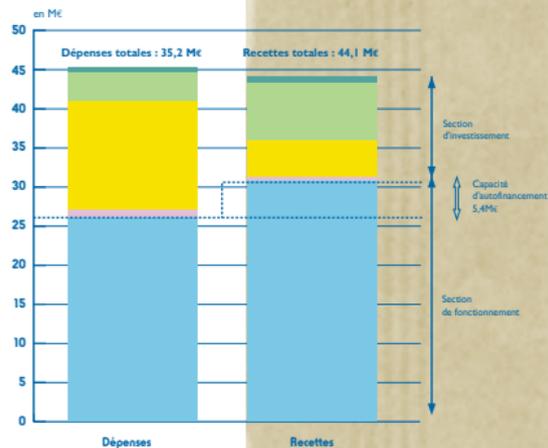


# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005 : GRANDS EQUILIBRES - SOLDES D'ÉPARGNE

- En 2005, les dépenses et les recettes du compte administratif approchaient 45 M€ (contre près de 36 M€ en 2004). Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (reflet de l'activité courante de la collectivité) s'élèvent à 26,1 M€, tandis que les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 13,4 M€ (elles ont plus que doublé par rapport à 2004 (5,8 M€)).
- L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle reflète la capacité à rembourser la dette sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements. En ce sens, elle constitue un indicateur fondamental de la situation financière de la collectivité. Avec une épargne de 5,4 M€, la Communauté a dégagé sur ses recettes récurrentes un "excédent" de 17,2%. Ce résultat est supérieur à la moyenne des communes.

SOLDES D'ÉPARGNE EN M€		2005
recettes réelles de fonctionnement	(1)	31,6
dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	(2)	25,3
épargne de gestion	(3)=(1)-(2)	6,3
frais financiers y compris ICNE nets	(4)	0,9
épargne brute (ou capacité d'autofinancement)	(5)=(3)-(4)	5,4
remboursement d'emprunt	(6)	3,8
épargne nette	(7)=(5)-(6)	1,6

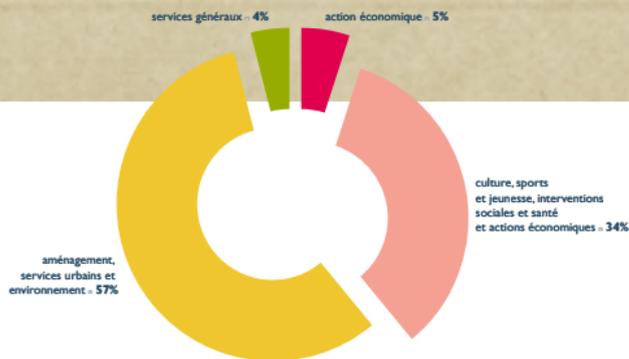
## GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005



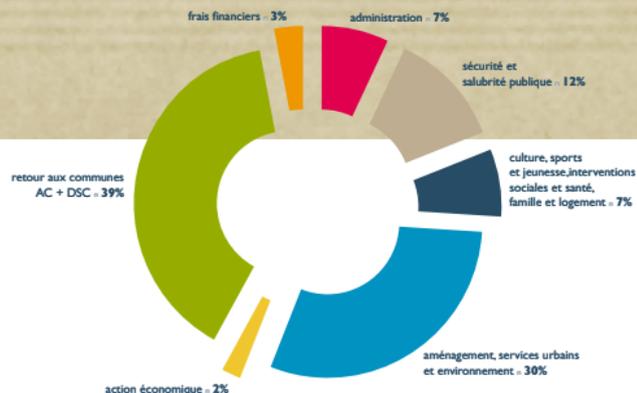
- Mouvements réels de la section de fonctionnement
- Mouvements réels de la section d'investissement (hors dette)
- Mouvements d'ordre de la section d'investissement
- Mouvements d'ordre de la section de fonctionnement
- Mouvement de dette

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005 : LES DEPENSES

## DECOMPOSITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE



## DECOMPOSITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ **Les 25 M\_ de dépenses de fonctionnement sont principalement répartis sur cinq grands domaines (hors frais financiers et transferts entre section) :**

- Aménagement, services urbains et environnement : 7,9 M€ dont 4,6 M\_ correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères et 2,9 M€ au coût du service de transports urbains.
- Sécurité et salubrité publique : 3 M€ de participation au SDIS 45.
- Administration : 1,8 M€.
- Culture, sport, social, famille, logement : 1,7 M€.

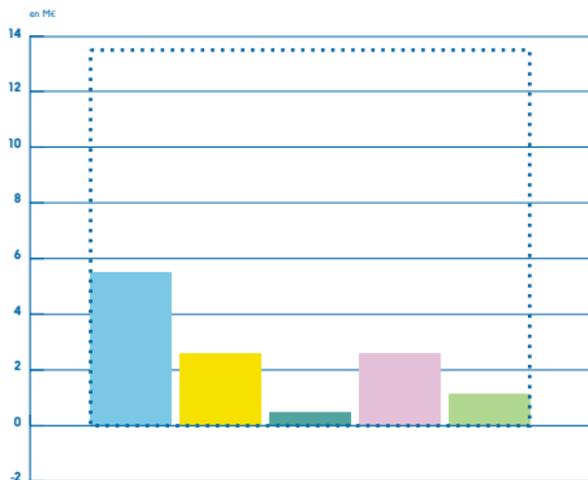
- Retours vers les communes : 10,1 M€ ce qui représente 40% des dépenses de fonctionnement de la communauté (dont une Dotation de solidarité communautaire de 0,938 M€).

- **Les dépenses d'équipement directes de la collectivité s'élèvent à 13,4 M\_ et concernent à 57% l'aménagement et les services urbains (acquisition de matériel de transport, travaux de voirie et d'assainissement pluvial) et à 34% la culture (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques et au Musée).**

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005 : LES RECETTES

## FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

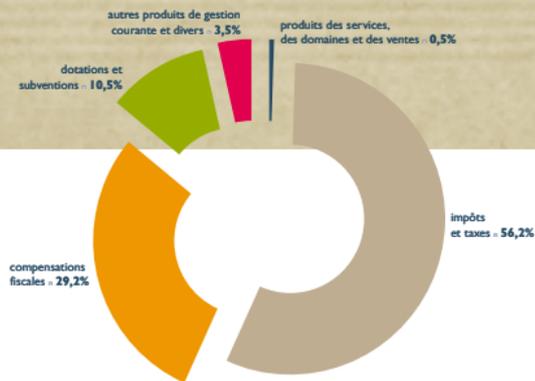
- Epargne brute
- Subventions et dotations
- Aliénation et divers
- Variation de l'encours bancaire
- Variation du fond de roulement
- Dépenses d'investissement hors dette



### ■ Les 31,6 M\_ de recettes réelles de fonctionnement sont constitués à :

57% de recettes fiscales (15,1 M€ de taxe professionnelle et 2,3 M€ de versement transport) auxquelles s'ajoutent 9,2 M€ de compensations fiscales versées par l'Etat (soit 29% des recettes) 10,5% de participations de l'Etat (DGF, DGD, ...) soit 3,3 M€.

## DECOMPOSITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- La fiscalité et les participations de l'Etat représentent donc 96,5% des recettes de la Communauté. **Néanmoins, sur 31,6 M€ de recettes, 10,1 M€ sont automatiquement reversés aux communes. Les recettes nettes de la Communauté ne sont en réalité que de 21,5 M€.**
- En 2005, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à hauteur de 40%. Ajoutées à l'épargne brute, les autres ressources propres (FCTVA, subventions et produits de cession) financent près des 2/3 des investissements.
- Le solde est essentiellement alimenté par l'emprunt, la variation du fonds de roulement ne jouant que faiblement.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005 : LA DETTE

- En 2005, l'encours de dette de la Communauté **progressé donc de 2,7 M€**. En effet, elle a contracté 6,5 M\_ d'emprunts nouveaux alors qu'elle n'a remboursé que 3,8 M\_ de dette ancienne. La charge de la dette (intérêts et capital) représente 15% des recettes réelles de fonctionnement. L'endettement demeure néanmoins bien proportionné par rapport aux capacités financières de la collectivité puisque la capacité de désendettement s'établit toujours à moins de 4 ans.

QUELQUES RATIOS	2005
dette au 31/12 hors ICNE en M€	21,2
capacité de désendettement en années (dette/épargne brute)	3,9
annuité / recettes réelles de fonctionnement	15%
intérêts / recettes réelles de fonctionnement	3%

- La Communauté dispose également d'un budget annexe "assainissement" (cf. compétence Assainissement). Ce budget révèle une dette de **13,9 M€** au 31/12/05. En 2005, la Communauté a remboursé **3,065 M€** et a mobilisé des nouveaux emprunts à hauteur de 0,234 M€ soit un désendettement de **3 M€**.



# ANNEXE 1 / MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 / 12 / 2005

Président	Vice Présidents	
<b>Jean-Pierre DOOR</b>	Serge BONNEAU Gérard DUPATY Bernard DELAVEAU Franck DEMAUMONT Paul FERRARI Dominique LAURENT	Jean-Claude LE DANVIC Robert LETORT Eric PEPIN Daniel POINT Jean-Louis RIZZO Frank SUPPLISSON

- **titulaires**
- *suppléants*

AMILLY	CEPOY	CHALETTE-SUR-LOING	CONFLANS-SUR-LOING	CORQUILLEROY
<b>Gérard DUPATY</b> Baudouin ABRAHAM Guy HAGHEBAERT Jean-Charles LAVIER Colette MARIN Michel PECHER Jean-Louis RIZZO <i>François AMADOU</i> <i>Catherine FEVRIER</i>	<b>Paul FERRARI</b> François KOVACS <i>Régis GUERIN</i> <i>Corinne JOURDAN</i>	<b>Franck DEMAUMONT</b> Nicole BEDEZ Christian BERTHIER Jackie GABEREAU Bernard HUC Eric PEPIN Christophe RAMBAUD Jean-Pierre TISSEYRE Gérard VAILLANT <i>Monique CHEVRIER</i> <i>Claire PRIEUX</i>	<b>Robert LETORT</b> Christian POINLOUP <i>Jean-Pierre PEREIRA</i> <i>Patrick GUILLEMET</i>	<b>Jean-Claude LE DANVIC</b> André ROMAN <i>Christian CHESNEL</i> <i>Robert LOPES</i>
MONTARGIS	PANNES	PAUCOURT	VILLEMANDEUR	VIMORY
<b>Jean-Pierre DOOR</b> Françoise BRISARD Françoise DELACROIX Benoît DIGEON Bernard DUVAL Philippe MALET Jacques PATTE Maurice SOUCHET Frank SUPPLISSON Bernard VAILLANT	<b>Dominique LAURENT</b> Isabelle BRICHE Claude THIERRY <i>Ada JAMBENOIRE</i> <i>Roger MARCHOIS</i>	<b>Bernard DELAVEAU</b> Serge JOUDRIER <i>Nicole BERTHAULT</i> <i>Michel GIRARDY</i>	<b>Daniel POINT</b> Roland BOURDOIS André PRIGENT Denise SERRANO <i>Paul CAYON</i> <i>Alain LINARD</i>	<b>Serge BONNEAU</b> Bernadette ABSOLU <i>Muriel MOREL</i> <i>Christian CANCEL</i>

## ANNEXE 2 / LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

---

- commission des finances
- commission des travaux
- commission urbanisme et logement
- commission des sports
- commission des transports
- commission des affaires culturelles
- commission des affaires sociales
- commission intercommunalité
- commission de sécurité et d'accessibilité des personnes handicapées
- commission de l'environnement
- commission permanente d'appel d'offres
- commission consultative pour les services publics locaux
- commission de développement économique et touristique - formation - emploi
- commission d'évaluation des transferts de charges



Commission des finances Vice-Président de la commission : Frank Supplisson	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Jean-Louis RIZZO
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Franck DEMAUMONT
<b>Conflans</b>	Robert LETORT
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Frank SUPPLISSON
<b>Pannes</b>	Dominique LAURENT
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission des travaux Vice-Président de la commission : Gérard Dupaty	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Gérard DUPATY
<b>Cepoy</b>	François KOVACS
<b>Chalette</b>	Jean-Pierre TISSEYRE
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Benoit DIGEON
<b>Pannes</b>	Dominique LAURENT
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	Daniel POINT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission urbanisme et logement Vice-Président de la commission : Jean-Claude Le Danvic	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Guy HAGHEBAERT
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Eric PEPIN
<b>Conflans</b>	Robert LETORT
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Bernard VAILLANT
<b>Pannes</b>	Claude THIERRY
<b>Paucourt</b>	Serge JOUDRIER
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission des sports Vice-Président de la commission : Frank Supplisson	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Jean-Charles LAVIER
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Christophe RAMBAUD
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Frank SUPPLISSON
<b>Pannes</b>	Isabelle BRICHE
<b>Paucourt</b>	Serge JOUDRIER
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission transports Vice-Président de la commission : Daniel Point	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Jean-Louis RIZZO
<b>Cepoy</b>	François KOVACS
<b>Chalette</b>	Jackie GABEREAU
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Philippe MALET
<b>Pannes</b>	Claude THIERRY
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	Daniel POINT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission des affaires culturelles Vice-Président de la commission : Bernard Delaveau	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Baudouin ABRAHAM
<b>Cepoy</b>	François KOVACS
<b>Chalette</b>	Nicole BEDEZ
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Françoise BRISARD
<b>Pannes</b>	Isabelle BRICHE
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	Denise SERRANO
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission des affaires sociales Vice-Président de la commission : Franck Demaumont	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Colette MARIN
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Franck DEMAUMONT
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Françoise DELACROIX
<b>Pannes</b>	Claude THIERRY
<b>Paucourt</b>	Serge JOUDRIER
<b>Villemandeur</b>	Denise SERRANO
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission intercommunalité Vice-Président de la commission : Jean-Louis Rizzo	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Jean-Louis RIZZO
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Franck DEMAUMONT
<b>Conflans</b>	Robert LETORT
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Frank SUPPLISSON
<b>Pannes</b>	Isabelle BRICHE
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	Daniel POINT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission de sécurité et d'accessibilité des personnes handicapées Vice-Président de la commission : Dominique Laurent	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Guy HAGHEBAERT
<b>Cepoy</b>	François KOVACS
<b>Chalette</b>	Gérard VAILLANT
<b>Conflans</b>	Robert LETORT
<b>Corquilleroy</b>	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Maurice SOUCHET
<b>Pannes</b>	Dominique LAURENT
<b>Paucourt</b>	Serge JOUDRIER
<b>Villemandeur</b>	Roland BOURDOIS
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission de l'environnement	
Vice-Président de la commission : Paul Ferrari	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Michel PECHER
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Christian BERTHIER
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Bernard DUVAL
<b>Pannes</b>	Claude THIERRY
<b>Paucourt</b>	Serge JOURDIER
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission d'appel d'offres	
Vice-Président de la commission : Gérard Dupaty	
titulaires	suppléants
Daniel POINT	Bernard DELAVEAU
François KOVACS	Guy HAGHEBAERT
André ROMAN	Maurice SOUCHET
Franck DEMAUMONT	Christian BERTHIER
Dominique LAURENT	Bernard DUVAL



Commission consultative pour les services publics locaux	
Vice-Président de la commission : Eric Pepin	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Jean-Louis RIZZO
<b>Cepoy</b>	François KOVACS
<b>Chalette</b>	Eric PEPIN
<b>Conflans</b>	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Jacques PATTE
<b>Pannes</b>	Isabelle BRICHE
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	Daniel POINT
<b>Vimory</b>	Serge BONNEAU



Commission de développement économique et touristique - formation - emploi	
Président de droit et rapporteur : Jean-Pierre DOOR	
Vice-Président de la commission : Guy Haghebaert	
	titulaires
<b>Amilly</b>	Guy HAGHEBAERT
<b>Cepoy</b>	Paul FERRARI
<b>Chalette</b>	Bernard HUC
<b>Conflans</b>	Robert LETORT
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC
<b>Montargis</b>	Philippe MALET
<b>Pannes</b>	Isabelle BRICHE
<b>Paucourt</b>	Bernard DELAVEAU
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT
<b>Vimory</b>	Bernadette ABSOLU



Commission d'évaluation de transferts de charges		
Président de la commission : Dominique Laurent		
Vice-Président de la commission : Régis Guérin		
	titulaires	suppléants
<b>Amilly</b>	Jean-Louis RIZZO	Guy HAGHEBAERT
<b>Cepoy</b>	Régis GUERIN	Corinne JOURDAN
<b>Chalette</b>	Franck DEMAUMONT	Christian BERTHIER
<b>Conflans</b>	Robert LETORT	Christian POINLOUP
<b>Corquilleroy</b>	Jean-Claude LE DANVIC	André ROMAN
<b>Montargis</b>	Nadia GUITARD	Marie-Claire TICOT
<b>Pannes</b>	Dominique LAURENT	Claude NAVES
<b>Paucourt</b>	Nicole BERTHAULT	Muriel PARASKIOVA
<b>Villemandeur</b>	André PRIGENT	Roland BOURDOIS
<b>Vimory</b>	Christian CANCEL	Rémi DENOUVEAUX

